



La loi Evin prévoit elle une interdiction de fumer dans les ascenseurs ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 9 octobre 2002

La loi Evin prévoit elle une interdiction de fumer dans les ascenseurs ?

Merci

Réponse :

Oui, si cet ascenseur est destiné à un usage collectif.

L'article 1 de la loi EVIN stipule en effet que : L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif prévue par l'article 16 de la loi du 9 juillet 1976 susvisée s'applique dans ...dans les moyens de transport en commun